

Le syndicat Snes-FSU s'attend à une rentrée scolaire 2017 compliquée dans le second degré. Les créations de postes sont insuffisantes.

« L'hémorragie des suppressions de postes a été arrêtée, mais les créations de postes ne permettent de faire baisser le nombre d'élèves par classes en raison de l'augmentation démographique. Ce n'est que du saupoudrage », estime Jean-Louis Hamm co-secrétaire académique du Snes-FSU. Et d'évoquer avec sa co-secrétaire, Élise Peter, et Marie Siméoni, secrétaire départementale 68, des exemples qui traduisent « une logique libérale d'économie de moyens ». Sur les 119 postes créés pour la rentrée 2018 dans l'académie, 77 le seront dans le second degré, soit un total de 168 postes depuis 2012. Malgré ces créations, le second degré a perdu 1 078 postes depuis 2007, a calculé Élise Peter. « En collège, 58 % des classes de sixième se retrouvent avec 29 ou 30 élèves ». Si Jean-Louis Hamm reconnaît « un léger mieux dans le HautRhin et dans l'éducation prioritaire, la situation est plus critique dans le Bas-Rhin ». Et de citer le cas d'un lycée qui « fait du surbooking en inscrivant pour la rentrée 2017 jusqu'à 32 élèves en classes de technologie. Le proviseur compte sur les désistements, qui sont cependant réels ». La création de pôles scientifiques dans les collèges, avec des professeurs pluridisciplinaires, le regroupement de classes Segpa, ou encore le projet de suppression de trois CIO (Centre d'information et d'orientation) dans le Haut-Rhin répondraient à cet « objectif d'économie de moyens ». Un signe traduirait les difficultés du public : « Un peu plus d'élèves demandent à aller dans le privé, notamment lors du passage du collège au lycée. C'est une nouveauté ». Lors du Comité départemental de l'Éducation nationale (CDEN), qui s'est réuni le 7 février à Colmar, « tous les syndicats enseignants et les représentants des parents d'élèves ont voté contre la préparation de la rentrée 2017 dans le second degré ». Le Snes-FSU devait aussi voter contre le projet de rentrée, présenté hier soir au CDEN 67. Dans les établissements scolaires, « plusieurs commissions permanentes n'ont pas pu se prononcer sur les dotations horaires globales », car « on essaye de cacher la misère ».

Jean-François Clerc